

DIGITAL CINEMA NAMING CONVENTION : LES NOMS DES DCP (QUASI) NORMÉS

EXPLICATION

Les normes SMPTE n'imposent aucune norme sur le nom des DCP - sur les champs [ContentTitle](#) et [AnnotationText](#).

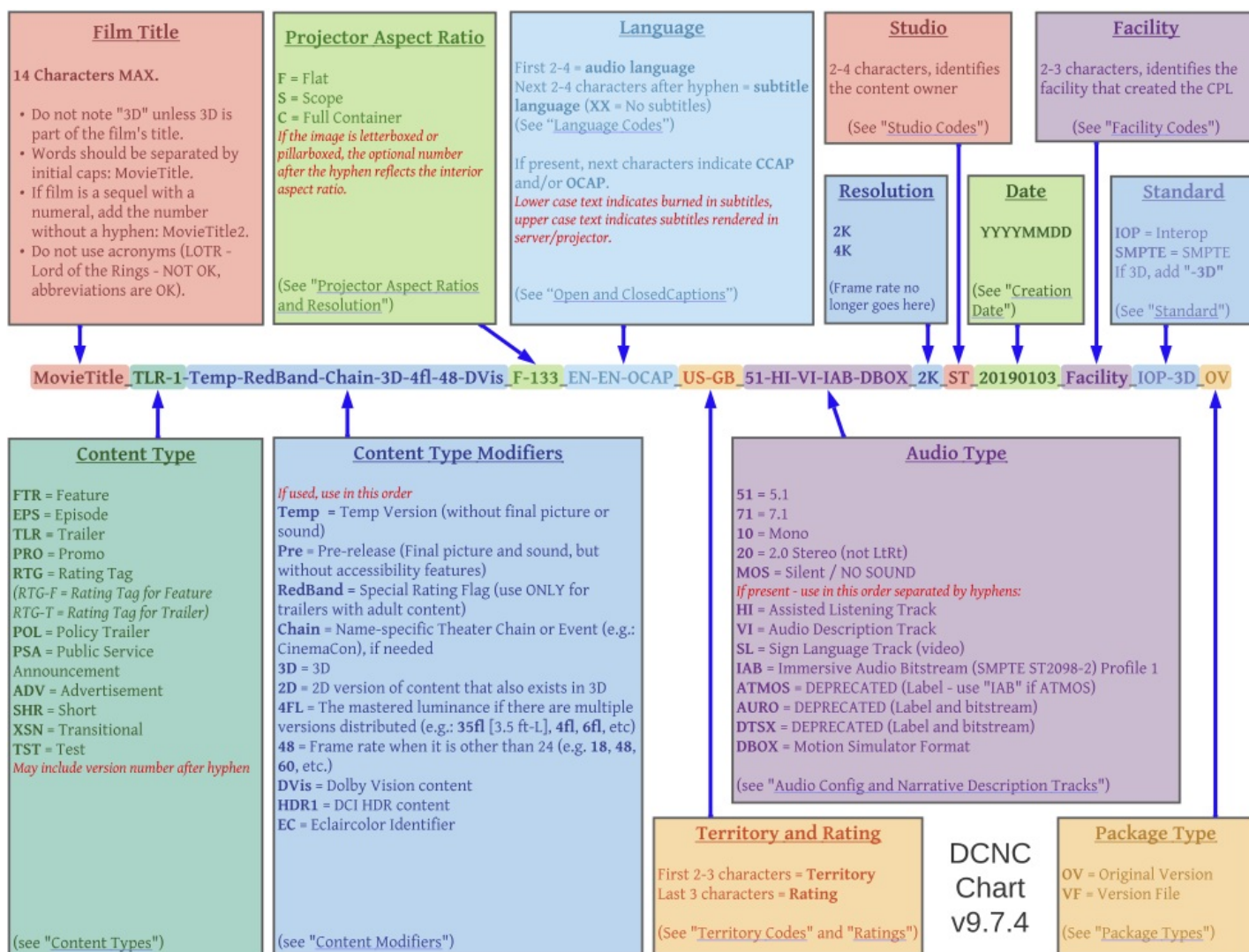
Au fur-et-à mesure du temps, il y a eu besoin d'un certain formalisme pour aider la profession

Un non-respect de la convention de nommage ne vaut en aucune manière le rejet du DCP.

Vous êtes donc libre de respecter cette convention ou bien d'appliquer votre propre nommage ¹.

LA VERSION D'ORIGINE (9.7.4)

Le site [ISDCF](#) propose la convention de nommage :

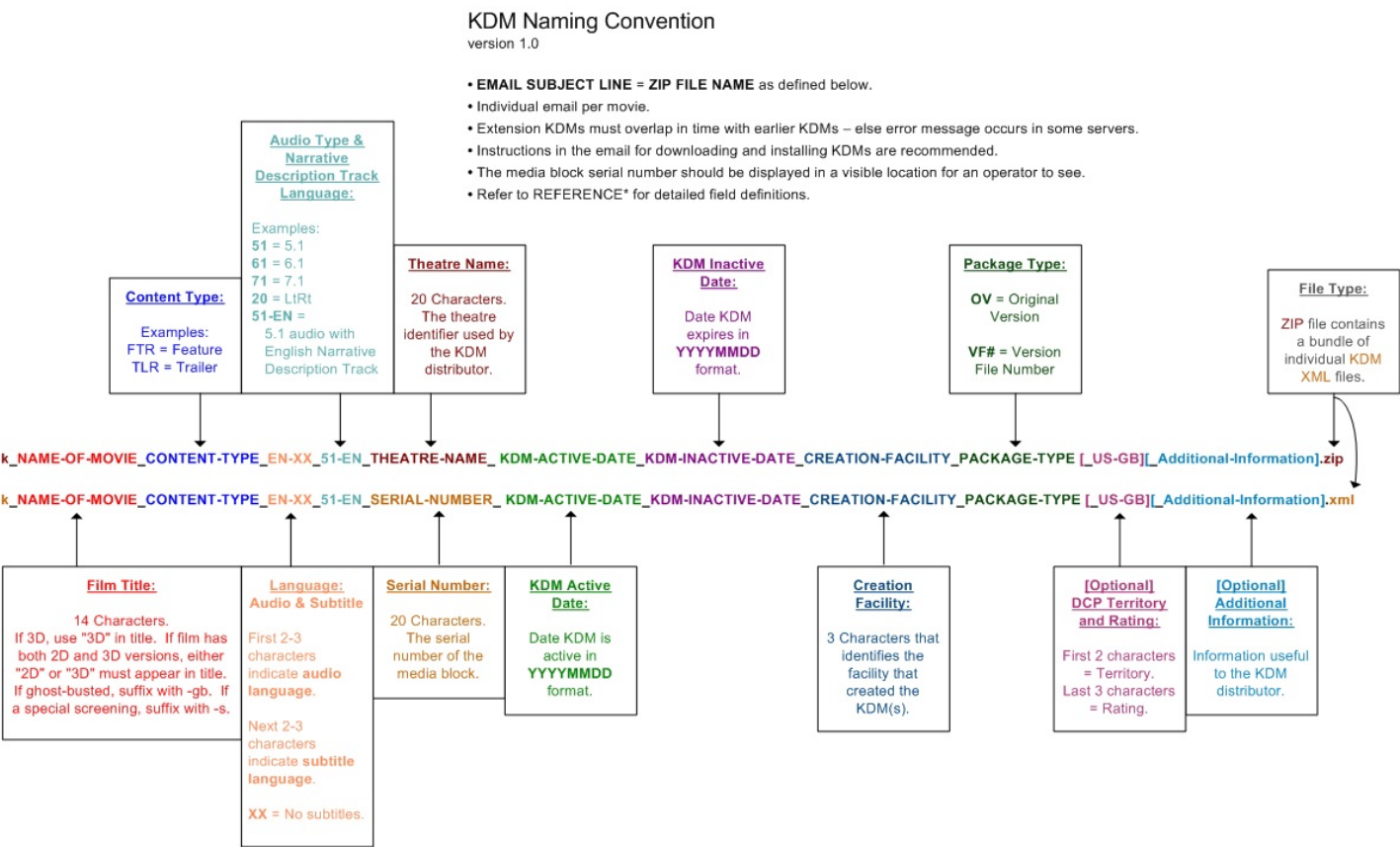


LA VERSION FRANÇAISE

Le site [cinema-int](#) propose une traduction officieuse de la convention de nommage :

CONVENTION DE NOMMAGE DES KDM

Et oui, il existe aussi une convention de nommage des [ContentTitles des KDM](#) :



Tout comme la convention de nommage pour les CPL, le non-respect de la convention n'invalide pas le KDM.

RESSOURCES

- Le site référence sur le DCI Naming Convention : <https://registry-page.isdcf.com/illustratedguide/> (EN)
- Une traduction française officielle : <https://cinema-int.com/CNCN/index.html> (FR)
- DCNC ContentTitleText Sanity Checker : <https://cinematechnology.jp/dcnc/contenttitletext-sanity-checker>

NOTES

1. Vous pouvez, mais si vous le faites, vous aurez une armée de projectionnistes devant votre porte avec des fourches et des [croix de malte](#) en feu :) ←